

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAKI PLASTIQUE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ; ANYAMA,
EBIMPE, NON LOIN DE LA GARE DE TAXI, lot 2396, ILOT
322, Section : AL parcelle : 02, Lot 2396, Ilot 322

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAKI PLASTIQUE »

Objet : RECYCLAGE DE DECHETS PLASTIQUES, PRODUCTION DE DIVERS ARTICLES EN PLASTIQUE. Et pour la réalisation de l'objet social : l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ; ANYAMA, EBIMPE, NON LOIN DE LA GARE DE TAXI, lot 2396, ILOT 322, Section : AL parcelle : 02, Lot 2396, Ilot 322

Dirigeant(s) M DIOMANDE VASSOUMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01680 du 17/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22521/GTCA/RC/2023 du 17/03/2023

